



55e Assemblée générale annuelle Commission canadienne pour l'UNESCO

APPEL À L'ACTION

La culture est un ensemble d'idées, de croyances et de pratiques qui caractérisent nos vies quotidiennes et qui s'expriment de façon matérielle et immatérielle. Cela peut inclure l'apprentissage et l'éducation, les langues et la communication, l'éthique et les lois, la spiritualité et les coutumes, la science et la technologie, les institutions, la littérature et l'art. De plus, la culture constitue le fondement de la façon de vivre des populations, du développement des liens sociaux et de l'expérimentation du monde qui nous entoure. Se faisant, la culture est essentielle au développement de l'identité collective et sert de guide aux populations pour vivre de façon harmonieuse au sein de leurs communautés.

Cependant, bien que les cultures unissent, elles peuvent aussi diviser. Le manque d'occasions ou de volonté de communiquer avec les autres peut mener à l'incompréhension des différences culturelles, aux préjugés, à l'exclusion et à l'insécurité. Puisque nous sommes dans la Décennie du rapprochement des cultures, nous croyons qu'il est essentiel de s'engager de façon positive et d'ouvrir le dialogue. Tel que souligné dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Constitution de l'UNESCO et la Charte canadienne des droits et libertés, tout individu mérite l'égalité, la dignité et le respect.

Citant la Déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones, il est crucial que nous reconnaissons : *le droit de tous les peuples d'être différents, de s'estimer différents et d'être respectés en tant que tels. Affirmant également que tous les peuples contribuent à la diversité et à la richesse des civilisations et des cultures, qui constituent le patrimoine commun de l'humanité.*

Plusieurs questions représentent des défis pour la réalisation du patrimoine commun de l'humanité. Il s'agit entre autres du racisme, de la discrimination, des disparités économiques, de la crise environnementale, de la destruction du patrimoine culturel et naturel, de la haine et des guerres, du nettoyage ethnique, de la violence, des violations de la vie privée, de la censure, de la cyberintimidation et des violations des droits humains et de la liberté d'expression.

L'appréciation de la diversité des cultures est un catalyseur pour l'unification des sociétés. Nos sociétés doivent miser sur la riche diversité des cultures, des spiritualités, des croyances et des pratiques qui favorisent le rapprochement des gens, qui leur donnent un sens, une valeur personnelle et la dignité. Ceci est essentiel à l'établissement de la citoyenneté mondiale telle que préconisée par l'UNESCO. Dans

cette perspective, les cultures peuvent se concentrer sur des idéaux communs et travailler collectivement à la création d'un monde meilleur pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Nous croyons que les projets et les initiatives appuyant le dialogue interculturel doivent recevoir un engagement ferme. Ils doivent être intégrés à l'intérieur d'initiatives existantes ou nouvelles, incluant le programme de développement durable de l'après 2015. Nous devons apprendre à agir localement tout en ayant une perspective mondiale. Les habiletés qui facilitent et encouragent l'empathie, l'ouverture et la responsabilité doivent être développées dans tous les secteurs de la société en tenant compte des personnes les plus vulnérables. Les acteurs qui travaillent en silos sont invités à travailler de façon concertée, à partager leur expertise et leurs ressources et à bâtir des réseaux actifs. Nous devons engager la jeunesse et leur offrir des occasions de s'enrichir par des échanges culturels. Nous devons recueillir la sagesse des aînés, honorer le patrimoine des ancêtres et nous engager à plus de dialogue intergénérationnel.

Pour faire face aux défis qui se dressent devant la réalisation de la citoyenneté mondiale, nous proposons des actions qui sont simples, mesurables et concrètes. Ces actions pourraient inclure:

Au niveau individuel:

- Participer à des événements culturels au niveau local pour élargir ses connaissances et enrichir ses expériences;
- Établir un dialogue avec des gens d'origines diverses;
- Participer à des festivals communautaires, incluant des festivals artistiques;
- S'informer et s'engager dans des questions et des situations qui ont un impact sur les communautés et les voisinages.

Au niveau communautaire:

- Encourager les municipalités à devenir membres de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination et du Réseau des villes créatives de l'UNESCO;
- Encourager et appuyer les écoles à joindre le Réseau des écoles associées;
- Insister sur le dialogue interculturel à l'intérieur des réserves de la biosphère, particulièrement avec les peuples autochtones et les communautés d'intérêt;
- Appuyer la création d'activités diverses en éducation artistique dans votre communauté et avec des partenaires communautaires, comme le Réseau canadien pour l'art et l'apprentissage;
- Utiliser les connaissances et mettre en œuvre les recommandations de la Commission de la vérité et de la réconciliation, en établissant des partenariats et des échanges entre écoles pour acquérir une compréhension commune de notre passé;
- Assurer la promotion et la participation des citoyens de tout âge dans des projets d'éducation aux droits humains, incluant des sessions de formation et des activités avec le Musée canadien pour les droits de la personne.

Au niveau organisationnel:

- Engager véritablement les jeunes et les peuples autochtones pour leur permettre de participer à la société et contribuer à l'avenir;
- Collaborer activement avec la CCUNESCO, l'engager dans vos projets, permettant d'augmenter votre visibilité ainsi que celle de la Commission dans votre communauté;
- Encourager les chaires UNESCO à mieux communiquer l'essentiel de leur travail, de leur recherche et des résultats avec les partenaires de la CCUNESCO, les membres et le public en général;

- Créer des partenariats intersectoriels et joindre des réseaux qui œuvrent dans des domaines divers, enrichissant ainsi les discussions avec de nouvelles perspectives;
- Soumettre des collections du patrimoine documentaire pour inclusion dans les registres international et national de la Mémoire du monde.

Tous les membres, partenaires et parties prenantes de la CCUNESCO doivent faire rapport sur les activités menées dans le cadre de cet Appel à l'action. Ces activités devraient être partagées avec la CCUNESCO au cours de la prochaine année en utilisant un gabarit qui sera développé et distribué à tous. Les faits saillants seront présentés à la prochaine assemblée générale annuelle.

Dans un esprit de partage et d'ouverture, nous appelons chacun de vous à passer à l'action. Nos priorités doivent maintenant être traduites en étapes et réalisations simples, mesurables et concrètes. Ce n'est qu'en misant sur la culture que nous pourrons honorer notre promesse de créer la paix dans l'esprit de tous.

Ottawa, le 6 juin 2015